



« L'humain doit être placé au cœur du développement et la jeunesse constituer l'alpha et l'oméga des politiques publiques au Sénégal ! »



Je suis fermement engagé, en tant que candidat à l'élection présidentielle, à placer l'humain au cœur des politiques publiques, tout en adoptant une approche progressiste qui favorise l'égalité des chances pour tous les citoyens sénégalais. Je m'engage à travailler inlassablement pour le bien-être de chaque individu en mettant en place des mesures concrètes qui favorisent l'éducation, la santé, l'emploi et la sécurité.

Je suis convaincu que la réconciliation des Sénégalais est essentielle pour le devenir de notre pays. Je m'engage donc à œuvrer pour une société juste où chacun se sent inclus et respecté, indépendamment de son origine, sa religion ou son statut social. Je suis déterminé à promouvoir le dialogue, la compréhension mutuelle et la solidarité nationale pour un Sénégal uni et prospère.

Je m'engage à faire renaître cet espoir, à donner des perspectives concrètes et à faire de la jeunesse la force motrice du développement de mon pays, par la création d'opportunités stratégiques pour la formation, l'emploi et l'entrepreneuriat.

Enfin, je suis persuadé que nous devons agir dans l'intérêt supérieur du Sénégal, en mettant en place des politiques économiques et sociales fortes qui favorisent le développement durable, la justice sociale et la protection de l'environnement.

Nous pourrons ensemble écrire notre propre histoire, poursuivre nos rêves et bâtir le « Sénégal qui vient ».

El Hadji Mamadou Dia

AUTONOMIE STRATEGIQUE



L'autonomie stratégique c'est « d'une certaine manière une reformulation du développement endogène et plus prosaïquement, l'adage dit qu'on ne peut compter que sur soi-même pour se développer ».

« Si l'expression est originellement associée à la défense, elle recouvre maintenant d'autres domaines liés à l'économie [...], à l'énergie, à l'alimentaire. L'ensemble des secteurs, dont les chaînes d'approvisionnement vont au-delà des frontières et impliquent donc une vulnérabilité lorsqu'elles sont perturbées, a un lien avec l'autonomie stratégique. »

Si la complexité des défis et le caractère volatil des conjonctures imposent une reconfiguration pour tous les acteurs de la scène internationale, il n'en demeure pas moins que l'Afrique dispose d'atouts majeurs à faire valoir dans la nouvelle reconfiguration mondiale qui dépoliarise les vecteurs de richesse dans d'autres centres. Parce que l'autonomie dans un nouveau monde n'est concevable qu'en marche concertée, « Le défaut de cohérence et de coordination dans les discours et l'action des états Africains, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du continent, les contraint à des résultats relativement faibles en interne et à moins d'influence sur l'échiquier internationale. »

Ref : Page 73, Le Sénégal qui vient

AUTONOMIE STRATEGIQUE

Priorité 1 : Préserver nos actifs stratégiques

Pétrole et Gaz

« Les ressources en gaz du Sénégal sont estimées à **1 120 milliards** de m³ pour 4 gisements dont l'un (Grand Tortue Ameyim, d'une capacité de **560 milliards** de m³) en cogestion avec la Mauritanie.

Pour le pétrole, elles sont de **1 030 millions** de barils sur 4 gisements en cours d'exploitation. »

Actions prioritaires :

Séparer les investissements nationaux du FONSIS de sa gestion tirée du secteur extractif

S'assurer que le FONSIS a la capacité de gérer le fonds intergénérationnel

Interdire certains investissements à risque

Assurer la transparence et la redevabilité

Créer une nouvelle usine de raffinage du pétrole plus moderne et plus performante

Promouvoir les métiers du pétrole dans l'offre de formation des Sénégalais

Financer les recherches visant à réduire l'impact des industries extractives sur l'environnement

Créer de nouvelles voies ferroviaires pour permettre un transport efficace et efficient des produits pétroliers

Augmenter l'autonomie de la production d'électricité pour réduire les coûts de l'électricité

Adopter une politique de mer propre et poisson propre pour la protection de la mer

Mettre en place des mesures de prévention pour allier l'exploitation des ressources (Gaz et Pétrole) et le respect de l'environnement

Créer des emplois directs et indirects suivant le contenu local

Utiliser les rentes pour financer entre autres la politique d'énergie verte et l'accès aux financements



Mise en œuvre et IOV :

❖ Gaz GNL :

Phase passive : 2024

- **2,5 millions** de tonne de Nm³ estimées à **412,5 milliards** par an

Phase active : 2030

- **10 millions** de tonnes de Nm³ estimées à **1 650 milliards** par an

❖ Pétrole :

2024 :

- **9 000 000** de barils estimés à presque **384 milliards** de FCFA

2025 :

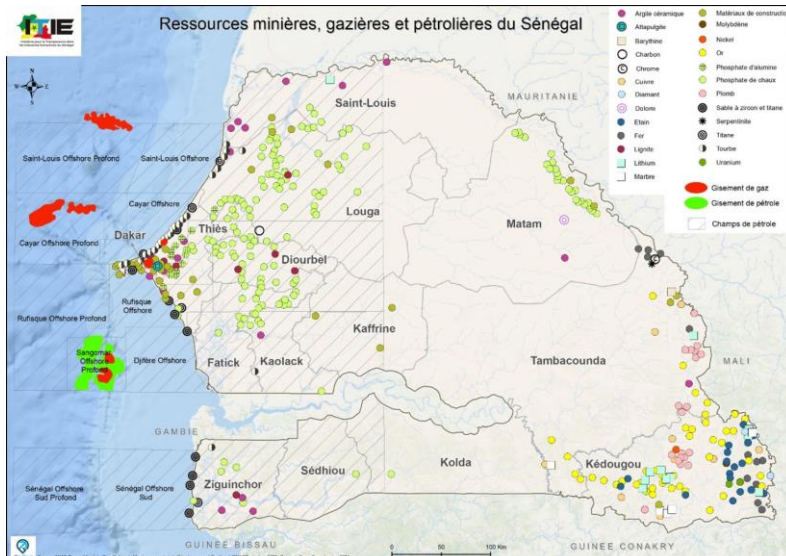
- **43,8 millions** de barils estimés à presque **1868 milliards** de FCFA

AUTONOMIE STRATEGIQUE

Priorité 1 : Préserver nos actifs stratégiques

Ressources minières

Le Sénégal regorge d'énormes ressources minières réparties dans plusieurs domaines : matériaux de construction, hydraulique à chaud, ornemental, matériaux de verrerie, minéraux lourds, engrais naturels, minerais de fer et autres minéraux utiles.



Actions prioritaires :

- Créer des laboratoires géochimiques et minéralogiques en vue d'une parfaite maîtrise de l'exploration des gisements
- Promouvoir les filières de l'ingénierie minière (création de classes préparatoires)
- Aller vers la transformation de l'or brut (Industrie minière)
- Assurer une gestion participative et inclusive des ressources naturelles
- Mettre en place une chaîne de valeur des industries extractives et la transformation de nos substances minières
- Exiger le transfert de connaissances et de technologies aux jeunes dans l'industrie minière
- S'assurer de la réhabilitation des sites après les opérations d'exploitation minières
- Protéger davantage la population relativement aux activités d'orpaillage
- Mettre une stratégie sur les nouvelles opportunités pour la création de valeur ajoutée locale

Chiffres clés :

Revenus du secteur extractif	2022 en Milliards de FCFA	En %	2021 en Milliards de FCFA	En %
Revenus repris dans le budget de l'Etat	242,3	88,00%	206,04	92,33%
Total en Milliards de FCFA	275,33	100%	223,15	100%
Total en Millions USD	443,28		385,31	
Revenus du secteur extractif	2022 en Milliards de FCFA	En %	2021 en Milliards de FCFA	En %

AUTONOMIE STRATEGIQUE

Priorité 1 : Préserver nos actifs stratégiques

ENERGIE

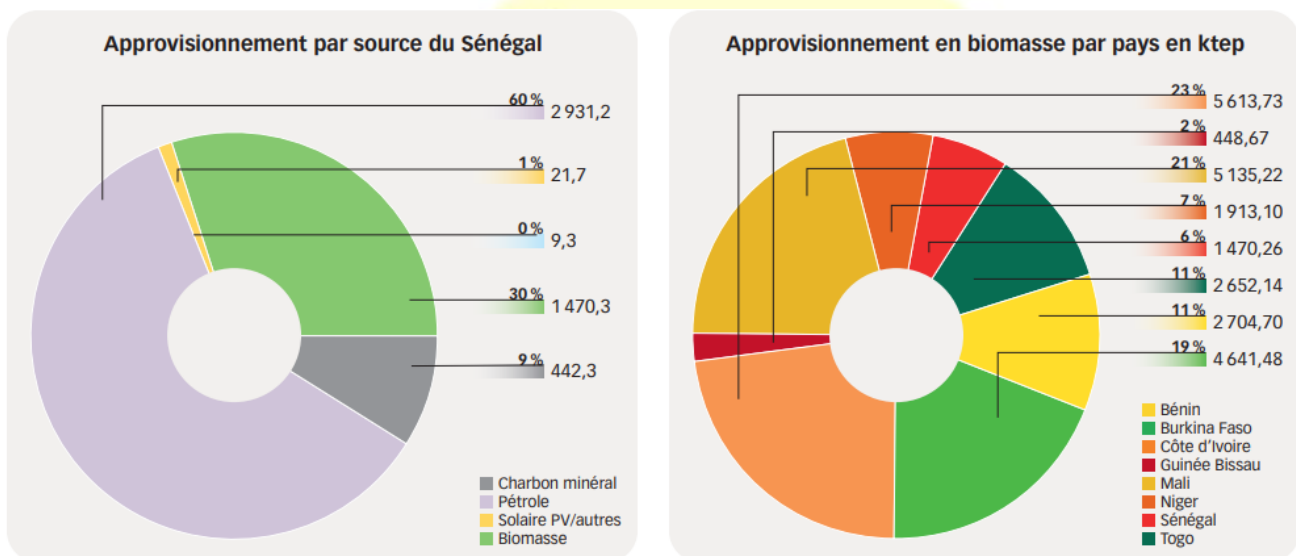
Le Secteur de l'Énergie constitue un soutien majeur au développement de l'économie, à la réduction des inégalités sociales et territoriales. Il nous faut alors mettre en place une stratégie visant à garantir un accès large et fiable à une énergie bon marché sur tout le territoire national. C'est dans ce cadre que de profondes réformes des pouvoirs publics sénégalais doivent être entrepris en vue de transformer et doter le secteur d'une perspective stratégique sur le long terme. L'énergie au Sénégal est un sujet important pour le développement économique et social du pays. Le Sénégal dépend principalement de sources d'énergie importées, telles que le pétrole, le gaz naturel et le charbon, pour répondre à ses besoins énergétiques.

Cependant le pays bénéficie d'un ensoleillement abondant, de points d'eau et de vents favorables, ce qui en fait un endroit propice à l'exploitation des énergies renouvelables.

Bien que des progrès aient été réalisés, il reste encore des défis à relever.

L'autosuffisance énergétique est une des préoccupations majeures de la **coalition DiaO2024**.

Approvisionnement énergétiques au Sénégal et dans l'UEMOA :



La Senelec reste la seule entreprise nationale habilitée à assurer la distribution de l'énergie sur tout le territoire national. Cependant, une grande partie de la production de cette dernière repose sur les énergies fossiles. Le Président **El Hadji Mamadou DIAO** propose de faire la cartographie énergétique afin d'identifier les spécificités et les besoins de chaque zone. Des stratégies de production électrique seront développées en fonction des régions et des sources prioritaires disponibles. La cartographie minière du pays montre que la zone centre et le nord du pays est très riche en phosphate chaud.

Les conditions climatiques permettent d'encourager l'énergie photovoltaïque grâce à un fort ensoleillement.

Sources de Production



AUTONOMIE STRATEGIQUE

Priorité 1 : Préserver nos actifs stratégiques

ENERGIE

L'énergie et le développement durable sont étroitement liés, car la production et la consommation d'énergie ont des impacts sur l'environnement, l'économie et la société. Face aux nouveaux défis auxquels notre pays doit faire face, il est urgent d'assurer une autosuffisance et une souveraineté énergétique.



Actions prioritaires :

Renforcer la dynamique de construction de centrales solaires et éoliennes

Recourir aux énergies renouvelables dans plusieurs structures de l'administration et de l'éclairage publique

Baisser le prix de l'électricité de 50% pour la tranche sociale

Réduire la dépendance sur les importations d'hydrocarbures

Créer de nouveaux emplois

Développer l'industrie locale

Développer l'industrie locale

Favoriser les centrales de productions régionales

Favoriser les centrales de productions régionales

Assurer un transport plus fiable de l'énergie en rapprochant la production et les consommateurs tout en tenant compte de l'environnement

Faciliter et encourager l'utilisation de matériaux respectant l'environnement et promouvoir les énergies recouvrables dans les constructions privées



Mise en œuvre et IOV :

- ❖ Créer un cadre normatif ;
- ❖ Renforcer les unités de production ;
- ❖ Installer un système de distribution du gaz dans les ménages ;
- ❖ Améliorer l'efficacité énergétique par le biais de la réduction des consommations d'énergie.

Les coûts élevés de l'énergie et les problèmes liés à la fiabilité du réseau électrique sont des obstacles à surmonter en plus de l'accès à l'énergie dans les zones rurales. La **coalition DIAO2024** s'engage à relever ce défi, pour permettre l'accès à l'électricité sur l'ensemble du territoire national.

AUTONOMIE STRATEGIQUE

Priorité 1 : Préserver nos actifs stratégiques

INDUSTRIE ET COMMERCE

« L'industrie sénégalaise, comme celle de nombreux pays en voie de développement, est le reflet d'une mosaïque d'interactions socio-économiques, géopolitiques et environnementales. »



Actions prioritaires :

- ❖ Création d'un régime incitatif pour les multinationales qui veulent s'installer au Sénégal ;
- ❖ Fonds d'impulsion dédié à l'industrie nationale pour les domaines spécifiques à la transformation agricole et halieutique ;
- ❖ Régionalisation des politiques industrielles selon les spécificités ;
- ❖ Proposition de loi sur le traitement ou recyclage des déchets industriels ;
- ❖ Adaptation des programmes de formations aux métiers de l'industrie ;
- ❖ Relèvement du plateau technique des instituts de recherche ;
- ❖ Promotion du PPP dans le domaine industriel ;
- ❖ Facilitation administrative pour la création des entreprises industrielles.



Mise en œuvre :

- ❖ Ressources financières tirées des exploitations minières ;
- ❖ Banque des entrepreneurs ;
- ❖ Banques d'Investissement national et international ;
- ❖ Promouvoir les industries de transformation des produits agricoles ;
- ❖ Promouvoir l'exploitation des mines de phosphates et la transformation et engrais pour le développement de l'agriculture.

DEFIS SUR LE SECTEUR DU TEXTILE

REVITALISER LE SECTEUR TEXTILE

ETABLIR LA CHAINE DE VALEUR

REVITALISER DES ENTREPRISES TEXTILES

AUGMENTER LA QUALITÉ DU PRODUIT

Le coton est l'un des produits d'exportation les plus importants de l'agriculture sénégalaise. Avec deux acteurs principaux travaillant en étroite collaboration, le secteur est très bien structuré. C'est la Fédération Nationale des Producteurs de Coton (FNPC) qui organise la production et qui représente plus de **1.800** organisations d'agriculteurs.



AUTONOMIE STRATEGIQUE

Le secteur industriel est un pilier du développement durable du Sénégal. Les principaux secteurs industriels du Sénégal sont l'agro-industrie, les mines, le textile, les cimenteries et les produits chimiques. L'industrie sénégalaise est dominée par l'agro-industrie. Le secteur minier est également un secteur clé de l'industrie sénégalaise.

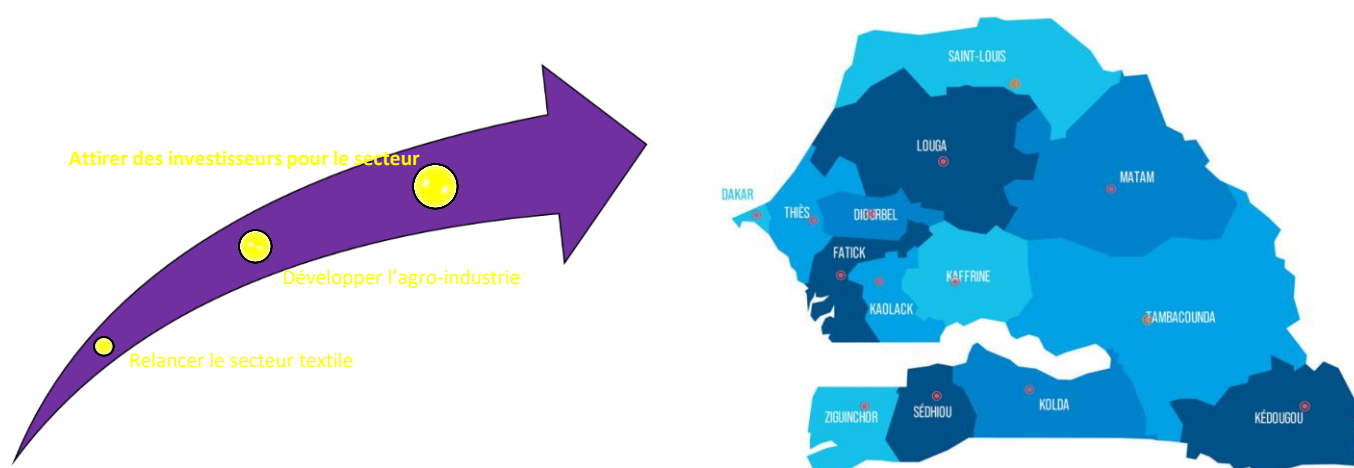
Le Sénégal est une économie ouverte où le commerce extérieur représente **63%** de son PIB. Les principales exportations du pays est l'or, les huiles de pétrole, le pentaoxyde de diphosphore, le poisson congelé et les arachides.

L'industrie au Sénégal offre de nombreuses opportunités, notamment dans l'agro-industrie, la transformation des ressources naturelles, la production manufacturière, la construction, l'énergie et la chimie.



L'industrie métallurgique au Sénégal est un secteur qui regroupe des activités de production, de transformation et de distribution de produits métalliques. Elle comprend des entreprises de construction métallique, de chaudronnerie, de tuyauterie, de galvanisation, de boulonnerie, de robinetterie, etc. Elle emploie environ **10 000** personnes et contribue à l'économie du pays.

Relance du secteur textile



AUTONOMIE STRATEGIQUE

Priorité 1 : Préserver nos actifs stratégiques

Artisanat

« L'artisanat sénégalais, avec plus de **150 métiers**, est un réservoir d'emploi et de savoir-faire [...]. Cependant, l'enjeu premier est de reconnaître sa valeur intrinsèque et de lui conférer la place qu'il mérite dans l'échiquier économique » *(Note de bas de page)*



Actions prioritaires :

- ❖ Définir une politique de développement d'une industrie de transformation par des outils d'automatisation et de production à grande échelle ;
- ❖ Créer un fonds pour le secteur informel ;
- ❖ Favoriser l'émergence de pôles artisanaux par une incitation massive à l'investissement privé ;
- ❖ Encourager la création de galeries d'arts afin de promouvoir les expositions et les exportations et favoriser la création de PME et PMI dans le secteur informel ;
- ❖ Structurer les acteurs de l'artisanat ;
- ❖ Adaptation du cadre institutionnel, législatif et réglementaire ;
- ❖ Amélioration et renforcement des chambres de métiers régionaux ;
- ❖ Encadrement dans la commercialisation et l'exportation des produits.



Mise en œuvre :

- ❖ Créer un Fonds de l'artisanat ;
- ❖ Banques d'Investissement national et international ;
- ❖ Formaliser les secteurs de l'artisanat comme la menuiserie et la mécanique ;
- ❖ Allouer un BCI de **150 milliards** pour le financement de l'industrialisation de l'artisanat ;
- ❖ Création de **300 000 emplois**.

DEFIS SUR LE SECTEUR

- Permettre à l'artisan de décerner un diplôme d'apprentissage professionnel
- Favoriser la commande locale dans les marchés de l'Etat
- Rendre le Mobilier national compétitif à l'international
- Encadrer les artisans en développant le capital humain
- Faire de l'artisanat un moteur de croissance



AUTONOMIE STRATEGIQUE

Priorité 1 : Préserver nos actifs stratégiques

Protection des entreprises nationales

« Le Sénégal dispose d'entreprises nationales dans plusieurs secteurs stratégiques : maritime, aérien, télécom, énergétique, hydraulique, etc. Ces entreprises méritent d'être protégées afin d'assurer une entrée de ressources pérennes. » *(Note de bas de page)*



Actions prioritaires :

Actions prioritaires :

- ❖ Définir les actifs stratégiques de l'Etat du Sénégal ;
- ❖ Mettre en place un encadrement juridique assurant l'inaliénabilité de ces sociétés ;
- ❖ Proposer un plan de redressement de La Poste protégeant au maximum les emplois ;
- ❖ Créer la société **Poste Immo** pour valoriser le capital foncier de La Poste ;
- ❖ Consolider le capital humain des entreprises nationales ;
- ❖ Rationaliser les sociétés nationales dans le secteur ferroviaire.



Mise en œuvre et IOV :

- ❖ Renforcer le port de Dakar en équipements de dernière génération ;
- ❖ Renforcer la prise de participation majoritaire dans les entreprises nationales ;
- ❖ Mettre en place un fonds de développement des entreprises nationales ;
- ❖ Aménager et équiper les Ports secs de Kaolack et Kidira ;
- ❖ Limiter à 2 les sociétés nationales du secteur ferroviaire :
 - ✚ Une chargée de la gestion du patrimoine ferroviaire ;
 - ✚ Une autre de son exploitation.

DEFIS FERROVIAIRES A RELEVER

Renforcer l'inter connectivité des branches d'activités économiques du pays

Promouvoir l'intégration régionale

Mettre en place un réseau ferroviaire efficace face aux défis du pétrole et gaz



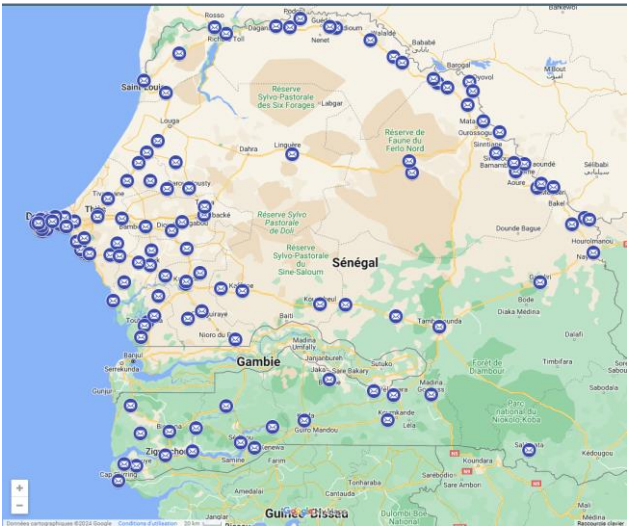
AUTONOMIE STRATEGIQUE

Priorité 1 : Préserver nos actifs stratégiques

Protection des entreprises nationales

Cas spécifique La Poste

Depuis quelques années, La Poste sénégalaise traverse une crise économique et financière. Pour redresser l'entreprise, les autorités étatiques ont annoncé un plan de restructuration et de sauvetage devant permettre un départ volontaire et négocié de **2721 employés**. L'autorité actuelle propose un plan de redressement basé sur la recapitalisation pour éponger la dette des **174 milliards**.



La société La Poste dispose de plus de 240 sites sur l'ensemble du territoire national. Avec ces immobilisations, la **coalition Diao2024** propose de créer une nouvelle filiale Poste-IMMO qui se chargera de la promotion. L'Etat pourra procéder à une ouverture de capital de cette nouvelle société Poste IMMO qui sera chargée de gérer le patrimoine immobilier de la poste. L'Etat créera ensuite une deuxième société qui sera bancaire : « La banque Postale du Sénégal ». Ces deux sociétés permettront d'absorber une partie des 2 721 employés précités.

LES AVANTAGES

- 1 Redressement de la société
- 2 Protection des emplois
- 3 Création de nouvelles activités
- 4 Reconversion d'une partie du personnel
- 5 Entrée de nouveaux bailleurs dans le capital

AUTONOMIE STRATEGIQUE

Priorité 1 : Préserver nos actifs stratégiques

Protection des entreprises nationales

Problématiques

Notre monde actuel fait face à une transformation numérique très profonde. Celle de la société sénégalaise doit être accompagnée d'un cadre juridique adéquat. A l'heure actuelle, les textes en vigueur méritent d'être actualisés, d'où l'enjeu des réformes à mener. Le processus devra concilier une adaptation de l'existant et une adoption de nouvelles mesures afin de prendre en compte les derniers défis de l'écosystème du numérique.

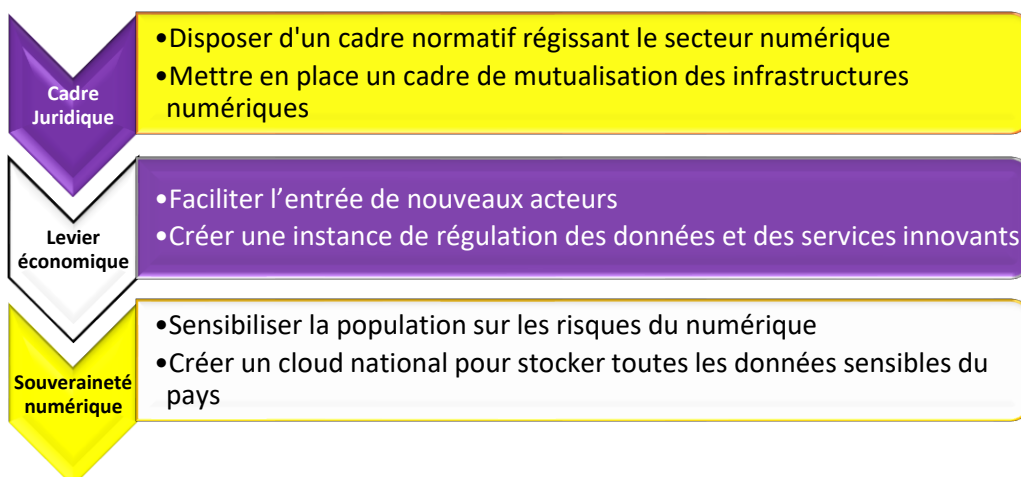
En **2021** une loi portant création d'une société numérique a été promulguée : Loi n° 2021-39 du 13 décembre **2021** autorisant la création de la Société nationale dénommée « **Sénégal Numérique SA (SENUM SA)** »>>.

La vision de la Coalition **Diao2024**

Le président **El hadji Mamadou Diao**, leader de la **coalition Diao2024**, se soucie de ces questions aussi bien incontournables qu'inévitables. C'est pourquoi dans son offre programmatique du Sénégal qui vient, il lui porte une attention particulière. En effet, l'IA (intelligence artificielle) est une science qui bouleverse tous les secteurs et tous les domaines de notre vie.



Les réformes à entreprendre



AUTONOMIE STRATEGIQUE

Priorité 1 : Préserver nos actifs stratégiques

DE MEILLEURES TECHNOLOGIES POUR DE MEILLEURS EMPLOIS : DIGITAL NATION

Évaluation et Réajustement du Plan Sénégal Numérique **SN2025**

- ❖ Programme national de digitalisation ;
- ❖ Programme national de dématérialisation ;
- ❖ Programme national en faveur des métiers du Numérique ;
- ❖ Mise en place effective de data centers dédiés aux données nationales ;
- ❖ Restructuration des données de l'administration publique ;
- ❖ Restructuration des serveurs et sites de l'administration ;
- ❖ Campagne nationale d'information et de sensibilisation sur la Digital Nation.

CYBERSECURITE : UN ENJEU CRUCIAL

- ❖ Programme national de lutte contre la cyber sécurité ;
- ❖ Programme national de formation sur la cyber sécurité ;
- ❖ Mise en place d'un comité national de cyber sécurité ;
- ❖ Programme national de mise à niveau des sites et outils digitaux de l'administration.

Défis : Transformation numérique

UTILISATION PRODUCTIVE DES TECHNOLOGIES DU NUMERIQUE (TN)

- ❖ Mettre en place une carte d'identité numérique obligatoire pour toutes les personnes ;
- ❖ Faciliter l'accès et l'appropriation de la dématérialisation de l'administration publique ;
- ❖ Faire l'audit et le diagnostic des procédures de l'administration publique ;
- ❖ Sensibiliser et informer sur la dématérialisation des procédures ;
- ❖ Multiplier les centres Sénégal Services ;
- ❖ Renforcer la digitalisation et la traçabilité de l'économie ;
- ❖ Démocratiser la digitalisation des transactions en espèce ;
- ❖ Encadrer la fintech (inclusion financière).

Numérique et Digital



AUTONOMIE STRATEGIQUE

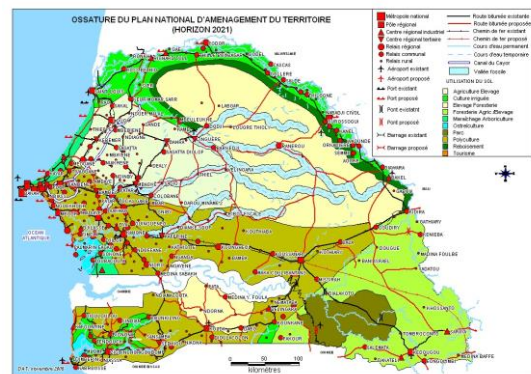
Priorité 1 : Préserver nos actifs stratégiques

Foncier

« Deux régimes fonciers coexistent au Sénégal pour administrer le droit de propriété : le régime de l'immatriculation et celui du domaine national. Le principe est schématiquement que le régime de l'immatriculation recouvre toutes les terres, situées aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, qui ont fait l'objet d'une immatriculation au nom de personnes [...]. Le régime du domaine national s'applique quant à lui sur des terres aussi bien urbaines que rurales, qui ne font pas l'objet d'une immatriculation et qui relevaient jusque-là du régime du droit coutumier. » *(Note de bas de page)*

Actions prioritaires :

- ❖ Immatriculer les terres du domaine national ;
- ❖ Attribuer un droit de propriété pour les terres arables ;
- ❖ Cartographier les secteurs d'activités prioritaires dans chaque région du Sénégal ;
- ❖ Faciliter l'accès aux logements.



Mise en œuvre et IOV :

- ❖ Instituer un cadastre rural bien outillé ;
- ❖ Instituer un bail agricole ;
- ❖ Elaborer un dispositif fiable et cohérent ;
- ❖ Renforcer les moyens du cadastre, de l'urbanisme et de la **DSCOS** ;
- ❖ Renforcer les moyens de la protection civile ;
- ❖ Réorganiser la politique de l'habitat social avec la fusion de **SICAP SA** et de **SNHLM** en faveur de la promotion et d'une gestion efficace des logements sociaux.



AUTONOMIE STRATEGIQUE

Priorité 1 : Préserver nos actifs stratégiques

Culture

« La culture est au cœur du développement durable et inclusif de toute société. Elle constitue notre pensée, notre mode de vie et de notre identité ». (Note de bas de page)

Selon l'**UNESCO**, la culture pèse **2 250 milliards** de dollars de recettes, **3% du PIB** mondial et **29,5 millions** d'emplois.



Actions prioritaires :

- ❖ Mettre en place un institut de formation et de recherche en arts et culture ;
- ❖ Promouvoir la culture sénégalaise à l'international à travers la création d'une agence de promotion ;
- ❖ Créer un fonds de financement de la culture ;
- ❖ Multiplier les centres culturels urbains et polyvalents ;
- ❖ Promouvoir le théâtre populaire.



Mise en œuvre :

- ❖ Renforcer le personnel qualifié (conseillers aux affaires culturelles et animateurs culturels) dans les ambassades et consulats ;
- ❖ Adopter un programme de formation pour le renforcement des capacités des agents du secteur de la culture en tenant compte des initiatives personnelles et individuelles ;
- ❖ Construire des infrastructures culturelles adéquates et renforcer les dotations de matériels dans les régions ;
- ❖ Etablir des textes régissant le statut particulier des cadres et des acteurs de la Culture.

La culture, c'est la mémoire du peuple, la conscience collective de la continuité historique, le mode de penser et de vivre.

Milan Kundera

AUTONOMIE STRATEGIQUE

Priorité 2 : Assurer une sécurité et une souveraineté alimentaire

Agriculture

« L'agriculture occupe plus de **60%** de la population active du Sénégal ce qui en faisait le secteur principal sur lequel repose l'économie sénégalaise. » *(Note de bas de page)*

Actions prioritaires :

- ❖ Créer un fonds pour la recherche agricole avec le renforcement considérable des moyens des centres de recherches et d'expérimentations ;
- ❖ Renforcer le **Bay Nawet Bay Noor**, en augmentant et diversifiant les spéculations (cultures) ;
- ❖ Créer une agence de promotion de l'agriculture avec une chambre chargée des fonds de garantie ;
- ❖ Supprimer le bail agricole au profit du bail agro-industriel ;
- ❖ Renforcer et Valoriser la mécanique agricole locale ;
- ❖ Développer la chaîne de conservation et de stockage ;
- ❖ Encadrer et former les agriculteurs.



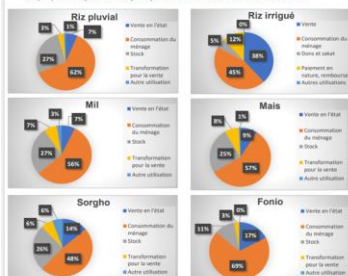
Mise en œuvre :

- ❖ Créer un cadre normatif pour la mise en œuvre du fonds de recherche ;
- ❖ Restaurer la base productive agricole ;
- ❖ Créer un fonds de garantie de l'agriculture ;
- ❖ Réorienter la formation d'ingénierie mécanique sur nos besoins agricoles ;
- ❖ Renforcer les centres de formation agricoles ;
- ❖ Créer plus de **300 000 emplois** pour les jeunes dans ce secteur.

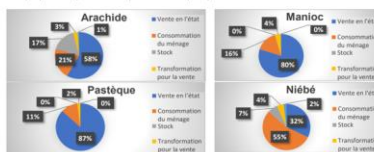


Souveraineté alimentaire

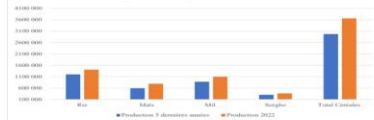
Graphique 1 : Répartition des principales cultures céréalières selon l'utilisation



Graphique 3 : Répartition de la production des principales cultures de rente selon l'utilisation



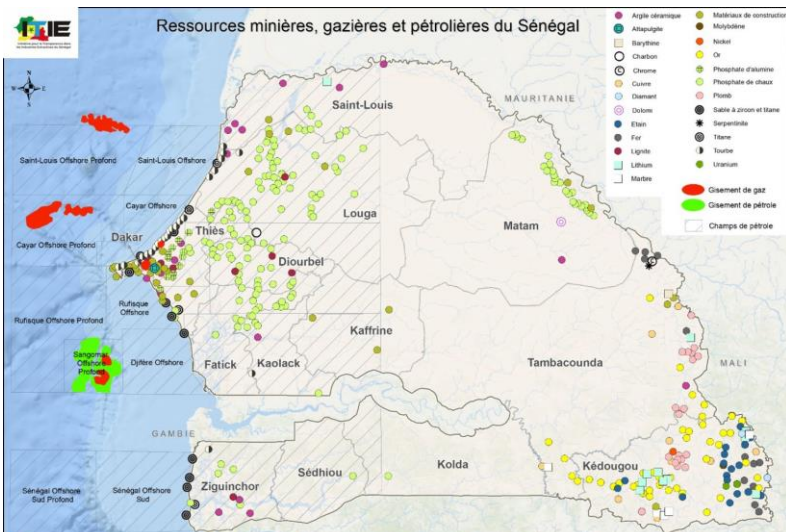
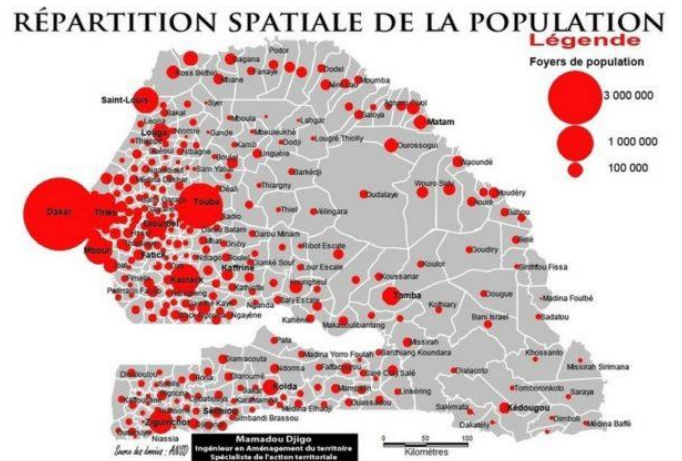
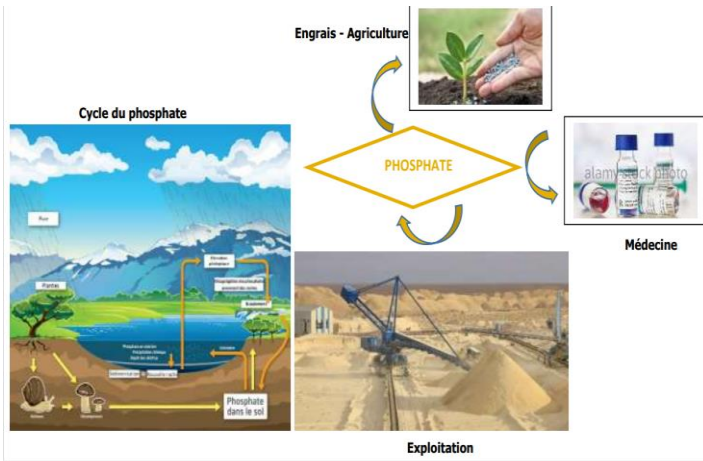
Comparaison de la production céréalière



AUTONOMIE STRATEGIQUE

Priorité 2 : Assurer une sécurité et une souveraineté alimentaire

L'agriculture joue un rôle important dans la lutte contre la malnutrition, à travers la couverture des besoins alimentaires et nutritionnels des personnes et dans la régulation des équilibres macro-économiques et sociaux. En effet, elle a contribué à hauteur de **9,85%** au PIB national et de **66,41%** au PIB du secteur primaire, en **2021**. Elle emploie une part importante de la population. La sécurité et la souveraineté alimentaire est donc à la fois un droit, un principe et un projet de société, qui vise à construire un monde plus juste, plus solidaire et plus respectueux de la vie. 🌱



- ➔ Créer une Banque de Semences
- ➔ Attirer les privés dans la production de fertilisants et d'engrais
- ➔ Structurer toutes les filières du secteur
- ➔ Faciliter l'accès aux producteurs au financement
- ➔ Créer des circuits de distribution modernes et efficaces



1. L'expansion de l'agro-industrie est contrainte par les aléas climatiques, l'enclavement des bassins de production, le faible accès aux intrants et matériels agricoles, à l'inefficacité des systèmes de financement et de subventions agricoles, la faible structuration des chaînes de valeurs, l'accès au foncier, aux technologies et aux marchés. La coalition Dia2024 propose de renforcer le tissu entrepreneurial et la compétitivité des filières agro-industrielles et de réduire la forte dépendance aux importations de biens alimentaires afin d'assurer une sécurité et une souveraineté alimentaires.

Sphère de contrôle

- Créer des Agropoles et mettre en place des infrastructures de base de transformation Agro-industrielles
- Renforcer l'écosystème des affaires.
- Renforcer les capacités des acteurs des filières agro-industrielles
- Renforcer la résilience des communautés (nutrition, santé, emploi)

Sphère de contrôle

- Mise en place effective et opérationnelle du module central, des modules régionaux et de la plateforme départementale.
- Sécurisation de l'approvisionnement de l'agropole en intrants dans les filières prioritaires et complémentaires
- Promouvoir l'agro-industrie dans les projets liés à la filière

Sphère d'influence

Effets à court terme	Effets à moyen terme
En aval : Attirer les investisseurs privés dans la filière	Augmenter la VA sur les produits agricoles
Filières : Production agricole, Transformation, Services et activités connexes	Structurer et consolider les chaînes de valeurs ciblées
En amont : Augmenter l'investissement dans les infrastructures de base et la productivité agricole des filières ciblées	Créer des emplois directs et indirects dans la production, la transformation, services et activités connexes

Sphère d'intérêt

1. Hausse de la valeur ajoutée manufacturière sur les produits agroalimentaires
2. Amélioration de la balance commerciale sur les produits agricoles ciblés
3. Création de plusieurs milliers d'emplois
4. Maîtrise de la sécurité alimentaire
5. Assurance de la souveraineté alimentaire

AUTONOMIE STRATEGIQUE

Priorité 2 : Assurer une sécurité et une souveraineté alimentaire

Pêche

« La sécurité alimentaire, fondamentale pour la survie et le développement de tout groupe humain, se trouve à la croisée de plusieurs enjeux du 21^é siècle : démographie, ressources naturelles, climat, développement socio-économique et paix sociale.

L'Afrique est confrontée à des défis majeurs en matière de sécurité alimentaire. [...] L'Afrique subsaharienne devra nourrir ses **2 milliards** d'habitants à l'**horizon 2050**. » (Note de bas de page)



« Les pêcheurs de ce pays d'Afrique de l'Ouest concentré principalement dans les régions de Thiès **40%**, Saint Louis **22%** et Dakar **15%** pratiquent aujourd'hui une pêche artisanale de plus en plus tournée vers la productivité, avec une proportion à l'exportation. »



Actions prioritaires :

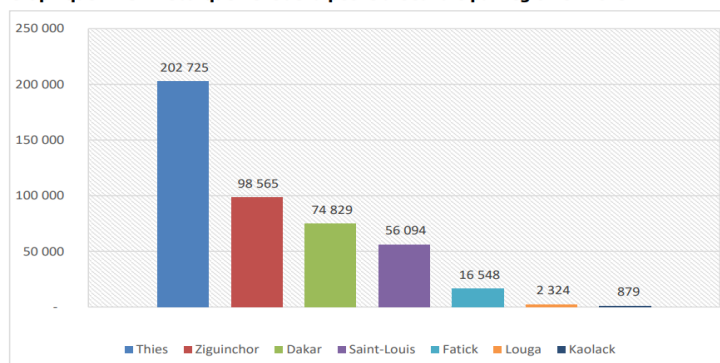
- ❖ Définir un quota (40) de licences de pêche à attribuer aux pêcheurs artisanaux ;
- ❖ Renforcer les capacités avec la création d'une école de métier de la pêche ;
- ❖ Veiller à l'application rigoureuse du repos biologique ;
- ❖ Cartographier les ressources et stocks halieutiques ;
- ❖ Diversifier les activités génératrices de revenus de la pêche comme l'aquaculture ;
- ❖ Créer un fond spécial pour la pêche ;
- ❖ Augmenter considérablement la chaîne de froid pour la conservation des produits halieutiques.



Mise en œuvre :

- ❖ Mettre en place un cadre juridique beaucoup plus approprié ;
- ❖ Former les pêcheurs sur la pêche responsable et ses activités connexes en l'occurrence l'aquaculture, la transformation et la commercialisation ;
- ❖ Renforcer les infrastructures de production dans les pôles aquacoles (Sédhiou, Matam etc.) ;
- ❖ Financer des séminaires d'échanges entre les pêcheurs ;
- ❖ Augmenter le nombre d'aires marines protégées ;
- ❖ Impliquer les communautés dans la gestion du repos biologique.

Graphique XI-3 : Débarquement de la pêche artisanale par région en 2019



Source : DPM, Ministère de la Pêche et de l'Economie maritime

AUTONOMIE STRATEGIQUE

Priorité 2 : Assurer une sécurité et une souveraineté alimentaire

Elevage

"L'élevage est l'une des sources importantes de subsistance pour approximativement un milliard de personnes, dont 800 millions de pauvres. Il affecte, positivement ou négativement, les ressources naturelles, la santé publique, l'équité sociale et la croissance économique" p97, Le Sénégal qui vient

L'élevage contribue en moyenne pour **28,5%** à la valeur ajoutée du secteur primaire et **4,3%** au Produit intérieur brut (PIB).

47% des ménages ruraux exercent une activité d'élevage leur permettant de disposer de protéines et autres nutriments d'origine animale supplémentaires, mais également de revenus plus importants contribuant à couvrir les dépenses liées notamment à la santé et à l'éducation de leurs enfants. Pratiqué par **29,5%** des ménages sénégalais, soit **476 668** ménages.



Actions prioritaires :

- ❖ La création, modernisation et renforcement d'espace et de structures dédiées à l'élevage
- ❖ La transformation structurelle de la chaîne de valeur d'élevage pour une autosuffisance en viande (ruminant et volaille)
- ❖ Professionnalisation du secteur de l'élevage et développement technique et technologique
- ❖ Amélioration et modernisation des systèmes de production animale
- ❖ Amélioration de la génétique de nos races
- ❖ Amélioration et la promotion des cultures fourragères
- ❖ Développer l'élevage urbain
- ❖ Assurer l'accès à l'eau et au pâturage
- ❖ Renforcement et améliorations des techniques animalières
- ❖ Création de ranchs régionaux dans les zones sylvo- pastorales
- ❖ Création de banque nationale de semences de races améliorées en mettant l'accent sur la santé animale
- ❖ Promotion et développement de chaînes de valeurs notamment l'élevage urbain et péri urbain
- ❖ Mise en place d'un fonds pour les éleveurs
- ❖ Accompagner les producteurs de volailles



Mise en Œuvre :

- ❖ Mise en place du programme d'appui et de financement des électeurs
- ❖ Amélioration des conditions de mise en marches
- ❖ Création d'un cadre de concertation
- ❖ Prévoir un programme de modernisation et d'intensification des productions animalières afin d'améliorer la zootechnie,
- ❖ Prévoir un programme santé animale pour la prévention et la maîtrise des maladies animales prioritaires, y compris les zoonoses
- ❖ Améliorer la mise en marché des produits animaux qui vise à améliorer l'accès des acteurs des filières animales aux marchés
- ❖ Promouvoir la valeur ajoutée du secteur
- ❖ Améliorer la productivité et la résilience de l'élevage,
- ❖ Organiser des séminaires de réflexion et d'échange des éleveurs pour la sécurité alimentaire,
- ❖ Assurer la gestion des programmes de renforcement du secteur de l'élevage

INNOVATION ET REFORME SOCIETALE

Priorité 3 : INNOVATION ET REFORME SOCIETALE

L'innovation se caractérise donc à la fois par un processus continu de changement et d'apprentissage et par un résultat. A travers la notion de social, tout le monde semble s'accorder sur le fait que l'innovation est sociale car elle permet de répondre à des besoins sociaux non ou mal satisfaits. Elle se définit par sa capacité à élaborer des réponses nouvelles et mieux adaptées aux questions sociales contemporaines et invite les citoyens et les acteurs privés à apporter leur contribution pour améliorer les services sociaux (pauvreté, chômage, santé).

« Dans un monde où l'innovation technologique semble déferler à une vitesse vertigineuse, une démarche introspective est nécessaire. Plutôt que de succomber à l'attrait immédiat des nouveautés, il convient de les évaluer à l'aune de leur pertinence pour le contexte sénégalais. Chaque outil, chaque technique, doit être envisagé non comme une fin en soi, mais comme un moyen de renforcer » l'organisation institutionnelle ou sociale du pays. Quant à la réforme, elle désigne le changement de caractère profond, radical apporté à quelque chose, en particulier à une institution, et visant à améliorer son fonctionnement.

« En définitive, en s'inspirant de l'expérience chinoise et des pays asiatiques, le Sénégal peut développer son économie et améliorer la qualité de la vie de sa population. En investissant dans l'industrialisation et les infrastructures, en développant le capital humain et en favorisant l'entrepreneuriat et l'innovation, le Sénégal peut progresser sur la voie du développement durable et inclusif.



Priorités Stratégiques :

Faire de la jeunesse une force motrice du développement

La jeunesse est l'alpha et l'Oméga. « La jeunesse n'est pas simplement une période de vie définie par l'âge, mais une catégorie sociale qui est construite et reconstruite à travers le temps et l'espace. Elle est moins une classe d'âge qu'une période de construction et de transition. » P149

Axes prioritaires :

- ❖ Formation aux métiers techniques et innovants ;
- ❖ Promotion des filières sur les métiers nouveaux ;
- ❖ Réforme des curricula de formation.

Start-up :

- ❖ Mise en place d'un fonds pour les start-ups ;
- ❖ Développer des zones technologiques et numériques de pointe, avec accès haut débit à internet dans tout le pays (Silicone Valley sénégalaise) ;
- ❖ Offrir des avantages fiscaux aux entreprises technologiques ;
- ❖ Encourager la recherche et le développement pour positionner le Sénégal en hub technologique africain.

Entrepreneuriat :

- ❖ Créer des incubateurs d'entreprises ;
- ❖ Mettre en place des centres d'innovation et des parcs technologiques ;
- ❖ Faciliter l'accès au financement et aux marchés locaux et internationaux ;
- ❖ Intégrer un programme d'éducation à l'entrepreneuriat dès le secondaire.

Emploi et employabilité :

- ❖ Définition dans chaque village d'une assiette foncière dédiée spécifiquement aux jeunes pour une pratique agricole ;
- ❖ Définition de mécanisme rendant obligatoire le stage dans les entreprises et les collectivités territoriales ;
- ❖ Fonds d'investissement pour la jeunesse ;
- ❖ Définir des mécanismes rendant obligatoire le stage dans les entreprises et les collectivités territoriales.

INNOVATION ET REFORME SOCIETALE

SERVICE SOCIAUX DE BASE

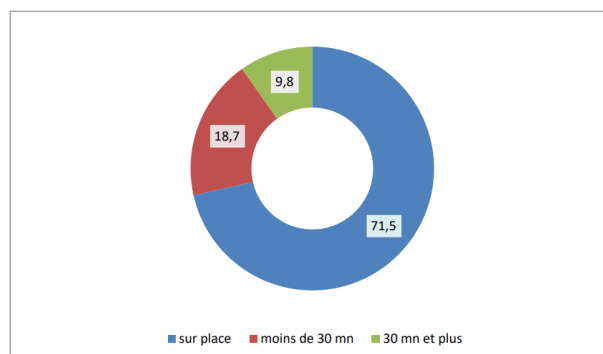
Au Sénégal, les services sociaux de base comprennent l'accès à l'eau potable, la santé, l'éducation, et d'autres services essentiels.

L'accès à l'eau potable



L'accès à l'eau au Sénégal doit être une priorité dans un Etat responsable. Plusieurs efforts sont entrepris par nos prédécesseurs. Malgré ces progrès, il reste encore des défis à relever.

Graphique VII-7 : Répartition en pourcentage des ménages selon leur durée de collecte de l'eau de boisson



Source : ANSD. EDS, 2019.

Actions prioritaires :

Rationaliser les programmes et agences sur l'eau : PUDC, PUMA

Renforcer l'hydro diplomatie du Sénégal dans l'OMVS, OMVG

Renouveler l'engagement du Sénégal dans le Conseil de Sécurité de l'ONU sur l'eau

Restructurer l'OFOR pour un meilleur maillage des forages sur validation de la DGPRE

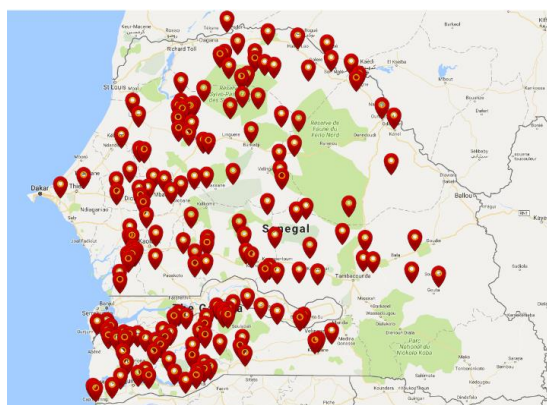
Réhabiliter les infrastructures non fonctionnelles

Construire des infrastructures d'approvisionnement en eau

Renforcer des capacités des institutions et des acteurs du secteur

Renforcer les institutions de gestion des ressources en eau

Objectif coalition Diao2024 premier quinquennat :



Mise en Œuvre :

La coalition **Diao2024** s'engage à investir plus de **500 milliards** par an dans le programme d'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

- ❖ Investir **500 milliards** sur l'eau ;
- ❖ Assurer une couverture nationale sur l'accès à l'eau potable ;
- ❖ Assurer un réseau d'eau bien structurer pour assurer un système agro-pastoral performant ;
- ❖ Assurer un réapprovisionnement des nappes par les eaux de pluie.



INNOVATION ET REFORME SOCIETALE

Assainissement :

L'assainissement est un élément crucial pour la santé publique et le bien-être humain. Il englobe toutes les mesures visant à garantir un environnement sain, propre et hygiénique.

Au Sénégal, environ **15%** de la population pratique encore la défécation à l'air libre, et seulement **21%** de la population globale a accès à des installations sanitaires gérées en toute sécurité.

En ce qui concerne l'assainissement, le Sénégal fait également face à des défis importants. Selon toujours les données du MEA en **2023**, environ **67,4 %** en milieu urbain et **42,3 %** en milieu rural ont accès à des installations sanitaires de base. Les zones rurales sont particulièrement touchées, avec un accès limité à des installations sanitaires adéquates.

Le gouvernement sénégalais a mis en place des politiques et des programmes pour améliorer l'assainissement dans tout le pays. Des efforts sont déployés pour promouvoir la construction de latrines, l'élimination sûre des excréments et la gestion des déchets. Des partenariats avec des organisations internationales et des ONG sont également établis pour soutenir ces initiatives.

Les Défis persistants :

- ❖ Disparités entre les zones urbaines et rurales : L'accès à l'eau potable et à l'assainissement reste limité dans de nombreuses zones rurales, où les infrastructures sont souvent insuffisantes ;
- ❖ Durabilité des installations : Il est essentiel de garantir la durabilité des infrastructures d'eau et d'assainissement, en mettant l'accent sur l'entretien et la gestion à long terme ;
- ❖ Sensibilisation et éducation : La sensibilisation à l'importance de l'eau potable et de l'assainissement, ainsi que l'éducation sur les bonnes pratiques d'hygiène, sont essentielles pour améliorer les conditions sanitaires et réduire les maladies d'origine hydrique ;
- ❖ Ressources financières : L'investissement dans les infrastructures d'eau et d'assainissement nécessite des ressources financières adéquates. Le gouvernement sénégalais et ses partenaires doivent continuer à mobiliser des financements pour soutenir les initiatives dans ce domaine.

Mise en œuvre (suite) :

- ❖ Mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient ;
- ❖ Mettre en place un cadre de concertation fonctionnel.



- ❖ Construire des puits, des forages et d'infrastructures de traitement d'eau, ainsi que de réhabiliter et d'entretenir des ouvrages existants ;
- ❖ Mettre en œuvre des projets visant à améliorer les systèmes d'assainissement, y compris la construction de stations d'épuration, collecter et traiter les eaux usées ;
- ❖ Mettre en place des comités de gestion de l'eau et sensibiliser les populations sur l'importance de la gestion durable des ressources en eau ;
- ❖ Améliorer l'accès à l'eau potable dans tout le pays, en particulier dans les zones rurales où les besoins sont plus importants.

Mise en œuvre :

- ❖ Améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion des déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant considérablement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau ;
- ❖ Augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau.

INNOVATION ET REFORME SOCIETALE

Hygiène et Santé :

L'hygiène et la santé sont des aspects essentiels de la vie au Sénégal. Le pays a mis en place le ****Service national de l'Hygiène**** qui a pour mission de préparer et de mettre en œuvre la politique d'hygiène et de prévention. Ce service éduque également les populations en matière d'hygiène et de salubrité publique.

Les infrastructures médicales sont de qualité variable et n'offrent pas le même niveau de service que dans les pays développés². Les hôpitaux modernes se trouvent à Dakar mais même ceux-ci ne sont pas équipés pour toutes les interventions médicales. Une assurance médicale qui inclut un rapatriement sanitaire est donc recommandée.



Actions prioritaires :

Accès aux soins de qualité

Redynamisation des infrastructures de santé

Renforcement des ressources humaines en qualité

Subvention des médicaments de traitement des maladies chroniques

Consolidation de la préparation aux situations d'urgence

Promotion des soins de santé primaires

Extension des soins de santé primaires et de l'éducation pour la santé

Mise en place de bonnes conditions alimentaires et nutritionnelles

Prévention et contrôle des endémies locales et des maladies infectieuses

Approvisionnement suffisant en eau saine, médicaments essentiels et des mesures d'assainissement de base

Mise en œuvre :

- ❖ Mettre en place des infrastructures médicales surtout dans les zones enclavées ;
- ❖ Réformer le système d'assurance maladie ;
- ❖ Digitaliser le système de santé ;
- ❖ Former et recruter les professionnels de santé ;
- ❖ Mettre en place un système de gestion électronique des documents sanitaires sur le plan national ;
- ❖ Planification stratégique ;
- ❖ Planifier, Suivre et évaluer des programmes de santé ;
- ❖ Augmenter le budget annuel alloué à la santé ;
- ❖ Renforcer le système d'information sanitaire ;
- ❖ Mettre en place un système de surveillance épidémiologique ;
- ❖ Renforcer la gouvernance et la transparence ;
- ❖ Renforcer la cohésion entre les acteurs de la santé ;
- ❖ Renforcer l'approche One health (regroupant la santé humaine, animale et environnementale).



INNOVATION ET REFORME SOCIETALE

Infrastructures et transports :

Le transfert de flux physique en flux économique est un concept central en économie. Il s'agit du processus par lequel les biens et services (flux physiques) sont échangés contre de la monnaie (flux économiques). Ces flux sont interdépendants et leur équilibre est crucial pour le bon fonctionnement de l'économie. Ils sont constamment en mouvement et sont influencés par divers facteurs tels que la politique économique, les conditions du marché, les changements technologiques, etc.

C'est pourquoi il est important de mettre en œuvre des infrastructures de transport durables pour soutenir l'économie rurale et urbaine. Cela inclut la mise en place d'un système de logistique et de transport adéquat pour faciliter le transport des produits agricoles vers les centres de consommation.

Assurer le lien entre les zones à fort potentiel de production et les marchés (consommation, exportation et transformation) est un objectif crucial.



Actions prioritaires :

Renouvellement du parc automobile

Organisation des états généraux du transport

Modernisation le système du transport public

Financement du transport avec le PPP en favorisant les entrepreneurs sénégalais

Régularisation les WAR GAINDE, Clando , JAKARTA

Réforme du système d'obtention du permis

Modernisation des gares routières et développement de nouvelles infrastructures

Élargissement du réseau ferroviaire sur tout le territoire national

Réorientation de la politique aérienne nationale

Restructuration des ports du Sénégal

La **Coalition Diao2024** compte faire des infrastructures de transport une priorité pour :

- ❖ Faciliter l'accès aux pôles d'activités économiques, agropastorales, minières, touristiques et halieutiques ;
- ❖ Renforcer l'attractivité et la compétitivité de l'économie au marché sous régional ;
- ❖ Allouer aux infrastructures prêtes de **5 000 milliards** lors de son premier quinquennat.

Répartition :

- ✚ Pilotage, gestion et coordination administrative
- ✚ Développement, gestion et entretien des infrastructures de transport
- ✚ Développement et modernisation des service de transport.



INNOVATION ET REFORME SOCIETALE

Accès aux financements :

Une partie de la population sénégalaise est vulnérable et marginalisée face aux chocs financiers en l'occurrence les femmes, les artisans, les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs etc...

Cependant il urge d'adopter une démarche beaucoup plus démocrate afin de favoriser l'accès de cette couche de la population aux services financiers.



Actions prioritaires :

Création d'une banque qui facilitera l'inclusion financière et l'autonomisation des femmes en valant le taux d'intérêt

Facilitation de l'accès des artisans aux services financiers

Accessibilité des agriculteurs aux services financiers

Création d'un fonds pour le secteur informel

Création d'un fond spécial pour la pêche, l'agro-industrie et l'élevage

Rationalisation des organismes de financement de l'état



MISE EN ŒUVRE :

- ❖ Créer un établissement de crédit mixte qui peut prendre en charge les besoins des femmes, artisans, agriculteurs ;
- ❖ Définir un taux d'intérêt incitatif ;
- ❖ Adapter les services financiers d'épargne et de crédit aux besoins des femmes, artisans et agriculteurs ;
- ❖ Constituer des collectives ou groupements d'intérêt économique ;
- ❖ Formaliser le statut des artisans et agriculteurs ;
- ❖ Appuyer la formation et la gestion sur les fonds allouer aux femmes ;
- ❖ Transformer la banque postale pour assurer le financement des couches vulnérables à un taux préférentiel



INNOVATION ET REFORME SOCIETALE

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE :

L'environnement et le cadre de vie au Sénégal sont des sujets de préoccupation croissante. La forte croissance démographique du pays fait appel à de nouvelles exigences de la part de l'Etat. Les pollutions (air, eau, sites) sont importantes et préoccupantes pour la santé des populations, notamment à Dakar, qui est considérée comme la deuxième ville la plus polluée du monde selon l'Organisation mondiale de la santé en **2022**.

Cependant, malgré ces efforts, des défis subsistent. Par exemple, la gestion des déchets est encore embryonnaire, les rejets ou incinérations à feu ouvert (à basse température, avec émissions de polluants toxiques) sont encore trop importants. De plus, l'exploitation forestière illégale de bois précieux est un réel problème au Sénégal, notamment en Casamance

En résumé, bien que des progrès aient été réalisés, il reste encore beaucoup à faire pour améliorer l'environnement et le cadre de vie au Sénégal.

En plus de cela le besoin en logement au Sénégal est très important. Il s'articule autour de **15 000** logements par an, soit plus de **325 000** logements au total.

L'accès aux Logements :

Au Sénégal, l'accès au logement abordable est une préoccupation importante pour la population ainsi que pour les pouvoirs publics. Le déficit de logement est estimé à **325 000** dans tout le pays, avec près de la moitié à Dakar. Selon le ministère de l'urbanisme, du logement et de l'hygiène publique, le Sénégal a un déficit de près de **325 000** logements dont **125 000** à Dakar.

Le logement comme solution à l'emploi des jeunes et aux développements de l'artisanat

Le déficit de logement constitue un fléau dans ce pays. Mais il pourrait être perçu comme un atout pouvant être une solution fiable et efficace au chômage. En effet la demande d'emploi nouvelle est de **400 000** par an d'ici **2025**. Cependant une prise en charge sérieuse de la demande de logement pourra permettre de créer plus de **869 400 emplois** ce qui représente plus du double de la demande.



Plan d'aménagement urbain

Au Sénégal, le plan d'aménagement urbain est un sujet de grande importance. La croissance démographique et les défis liés à l'environnement entre autres imposent un suivi plus rigoureux sur le plan de l'urbanisation et des réformes adéquates aux besoins des Sénégalais.

L'aménagement urbain consiste à organiser et structurer l'espace urbain en prenant en compte les besoins des différents acteurs, le cadre politique national, les contraintes environnementales et budgétaires.

C'est un domaine complexe dans lequel il n'est pas seulement question d'installation mais d'études profondes des besoins et des contraintes des utilisateurs pour créer les meilleures solutions possibles et un cadre de vie agréable.



Priorités :

- ❖ Construction de logements ;
- ❖ Aménagements d'espaces verts ;
- ❖ Installation de mobiliers pratiques ;
- ❖ Augmentation du nombre de logements sociaux ;
- ❖ Circulation aisée ;
- ❖ Renforcement de la mixité sociale ;
- ❖ Assurance d'une qualité de vie urbaine ;
- ❖ Articulation habitat-transport.

Valorisation des déchets solides

L'économie circulaire est un modèle de production et de consommation qui consiste à partager, réutiliser, réparer, rénover et recycler les produits et les matériaux existants le plus longtemps possible afin qu'ils conservent leur valeur. En effet dans toutes communes du Sénégal, la gestion des déchets pose un grand problème.

Face aux défis écologiques, et à la valeur ajoutée potentiels du secteur des déchets, le recyclage et la production d'énergie sur la base des déchets devient une urgence nationale

Mise en œuvre :

- ❖ Plantation d'arbres et de plantes ;
- ❖ Création de villes nouvelles ;
- ❖ Développement de l'agriculture urbaine ;
- ❖ Augmenter les jardins publics bancs publics, barrières de la sécurité, poubelles... ;
- ❖ Multiplication des modes de déplacement favorisant ainsi la fluidité de la mobilité ;
- ❖ Mise en place d'une urbanisation participative ;
- ❖ Renforcement du système de transport.



Fiscalité et Gestion de la Dette publique

Dans le budget de l'état, la grande majorité des recettes sont d'origine fiscale. En l'occurrence selon les prévisions de la loi de finance **2024**, les recettes fiscales sont évaluées à **85%** des recettes budgétaires. Cependant il urge de mettre en place des actions prioritaires pour améliorer la mobilisation des ressources fiscales. L'élargissement de l'assiette fiscale est devenu une urgence nationale.



Actions prioritaires :

- ❖ Accroître la contribution des recettes fiscales sur le budget de l'Etat
- ❖ Elargir l'assiette fiscale
- ❖ Réduire la pression fiscale
- ❖ Réduire les évasions fiscales
- ❖ Réduire certaines exonérations régressives
- ❖ Faciliter les échanges pour optimiser l'assiette douanière
- ❖ Renforcer la qualité et l'efficacité du service
- ❖ Renforcer les mesures de surveillance douanière et de lutte contre la fraude (les pertes de recettes douanières)
- ❖ Encadrer les contribuables pour éviter d'éventuelles erreurs
- ❖ Mettre en place un document unique qui comporte l'ensemble des dispositions fiscales applicables à l'ensemble des contribuables
- ❖ Subventionner les hydrocarbures de 50% afin de réduire le coût de vie des Sénégalais

Mise en Œuvre :

- ❖ Mettre en place de politiques fiscales concourant à l'accroissement des recettes fiscales
- ❖ Enrôler massivement de contribuables
- ❖ Mettre en œuvre le dispositif de taxation de la **TVA** des opérations de vente en ligne des biens et services numériques à partir des plateformes domiciliées à l'étranger
- ❖ Renforcer la conformité fiscale
- ❖ Formaliser maximum de corps de métiers du secteur informel
- ❖ Alléger les procédures (digitalisation) et coûts d'enregistrements
- ❖ Sensibiliser la population sur la destination des recettes fiscales
- ❖ Mettre en place des conditions permmissibles
- ❖ Moderniser les administrations fiscales et douanières (adapter le système fiscal et douanier aux évolutions du contexte économique, social et numérique)
- ❖ Améliorer la productivité des services

Elargissement de l'assiette fiscale :

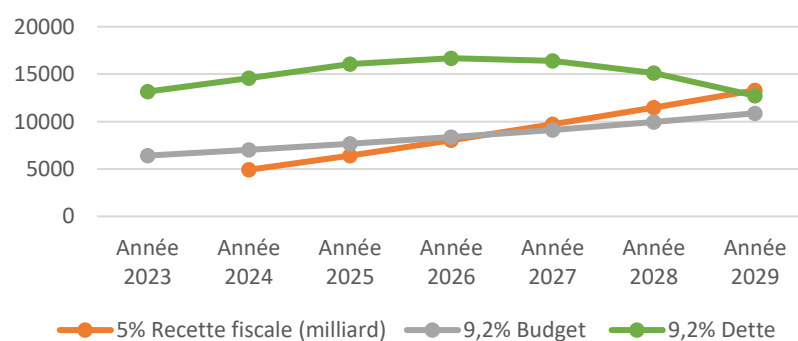
Effets :

- ❖ Remboursement total de la dette en **2029**
- ❖ Souveraineté économique
- ❖ Fin des déficits budgétaires en **2027**

Impact :

- ❖ Création d'un fond de crédit souverain en **2030**
- ❖ Financement des projets de développement sur fond propre
- ❖ Lancement d'un programme de développement sur **10 ans**.

Titre du graphique



BONNE GOUVERNANCE ET RECONCILIATION SOCIALE

Priorité 4 : BONNE GOUVERNANCE ET RECONCILIATION SOCIALE

La bonne gouvernance et la réconciliation sociale sont des éléments clés pour le développement d'un pays. Au Sénégal, la bonne gouvernance occupe une place importante et constitue un élément-clé des réformes dans l'agenda des politiques publiques.

En matière de réconciliation sociale, le dialogue social est considéré comme un moteur, un instrument de bonne gouvernance et de développement du travail.

Cependant, malgré les progrès réalisés, des défis subsistent. Par exemple, le pays reste confronté à un taux de chômage élevé, surtout chez les jeunes, et à la persistance d'un taux de pauvreté élevé. De plus, des changements structurels sont nécessaires dans les secteurs sociaux ; ceux-ci doivent s'accompagner d'un financement adéquat et durable et d'une croissance économique plus inclusive permettant de réduire durablement la pauvreté et les inégalités et de répondre à la forte demande de services sociaux.

Plusieurs facteurs expliquent la nécessité d'une réconciliation fiscale :

****Inégalités sociales, économiques et politiques**** :

Ces inégalités sont en hausse, exacerbées par la crise climatique et les nouvelles technologies. L'espace démocratique se contracte, alimentant les politiques identitaires, la discrimination, l'intolérance et les discours de haine.

****Protection sociale**** :

La majorité des travailleurs sont engagés dans l'économie informelle, qui représente **97,3%** des entreprises sénégalaises. Le défi d'étendre la protection sociale aux travailleurs de l'économie informelle se pose alors avec acuité.

****Jeunesse et emploi**** :

La taille de la cohorte était de **200 000** nouveaux entrants sur le marché du travail en **2000** à **300 000** en **2015** et passera à environ **400 000** en **2025**. Le marché de l'emploi est incapable de répondre à cette augmentation, malgré les réalisations des états d'avant **2024**.

****Lutte contre les inégalités économiques**** :

Il est nécessaire d'instaurer les échanges économiques sur des valeurs telles que la redistribution de la richesse et la justice sociale.

****Exclusion politique**** :

Il est important de combattre l'exclusion politique en instaurant des modalités nouvelles d'exercice du pouvoir fondées sur des principes démocratiques.



Actions prioritaires :

- ❖ Réconcilier les Sénégalais ;
- ❖ Promouvoir la solidarité nationale ;
- ❖ Auditer le Registre national unique (**RNU**) et digitaliser les procédures d'accompagnement ;
- ❖ Instaurer intégralement la carte d'égalité des chances et renforcer le fonds de solidarité nationale ;
- ❖ Réconcilier les Sénégalais avec les institutions ;
- ❖ Rationaliser et reformer les institutions publiques ;
- ❖ Automatiser les procédures judiciaires et administratives de l'Etat ;
- ❖ Rationaliser les agences publiques ;
- ❖ Rendre la justice indépendante ;
- ❖ Approfondir la réforme de l'acte de 3 avec plus de moyens pour les collectivités territoriales ;
- ❖ Généraliser les pôles territoriaux de développement et d'attractivité ;
- ❖ Supprimer certaines institutions ou structures budgétivores notamment du **HCCT**, du **CESE**, du **HCDS** et du **CNDT** ;
- ❖ Créer un cadre de concertation sociale et nationale.

Solidarité Nationale

Actions prioritaires

- ❖ Audit du Registre national unique (**RNU**) et digitaliser les procédures d'accompagnement
- ❖ Instauration intégrale de la carte d'égalité des chances et renforcer le fonds de solidarité nationale
- ❖ Mettre la protection sociale au cœur des politiques publiques
- ❖ Lutter contre la transmission intergénérationnelle de la pauvreté
- ❖ Réorientation des priorités de politique sociale stratégique.

Mise en œuvre :

- ❖ Réformer le Haut Conseil de la Magistrature, qui sera présidé par un magistrat et non plus par le Président de la République ;
- ❖ Automatiser les services de justice ;
- ❖ Renforcer le pouvoir des magistrats et des auxiliaires de justice ;
- ❖ Promouvoir les peines alternatives dans la mesure du possible ;
- ❖ Augmenter le nombre des bracelets électroniques ;
- ❖ Instaurer un système de comparution immédiate pour les délits mineurs ;
- ❖ Respecter la Parité Homme/Femme dans le gouvernement et les différentes institutions ;
- ❖ Interdire le cumul de la fonction de Président de la République avec celui de chef de parti ;
- ❖ Instaurer un appel à candidatures pour certains postes de Directions nationales ;
- ❖ Instaurer la règle de non-cumul des mandats.
 - + Automatisation des procédures judiciaires ;
 - + Rationalisation des agences publiques.

Mise en Œuvre Solidarité Nationale :

- ❖ Renforcer le Programme national de bourses de sécurité familiale (**PNBSF**) carte d'égalité des chances d'une manière significative
- ❖ Développer des micro-projets pour améliorer la productivité des ménages issus du (**PNBSF**)
- ❖ Mis en place d'un programme décennal de lutte contre l'extrême pauvreté
- ❖ Mis en place de programme de l'allocation de solidarité aux personnes âgées
- ❖ Instituer un Programme Education, Santé et Alimentation (**PRODUSA**) contre la transmission intergénérationnelle de la pauvreté

Politique étrangère

La mondialisation a transformé les agendas et les modes d'action internationale des États. La diplomatie s'adresse désormais aussi aux sociétés, et l'action extérieure de l'État s'est diversifiée pour englober de nouvelles dimensions (notamment économiques ou culturelles). La politique étrangère est l'ensemble des principes, orientations, programmes, ententes, institutions et actions qui caractérisent les relations d'un État avec les autres États. Il est important d'ajouter que, pour les réalistes, la politique étrangère est circonscrite aux relations diplomatiques et stratégiques et vise essentiellement à préserver ou à maximiser la puissance militaire et politique de l'État national.



Actions prioritaires :

- ❖ Renforcement de la politique de bon voisinage.
- ❖ Développer la coopération Sud-Sud en favorisant les échanges en Etats africains
- ❖ Soutenir la politique de la paix et de la souveraineté internationale.
- ❖ Renforcer la présence de l'Afrique dans le conseil de sécurité de l'ONU à travers de deux sièges permanents supplémentaires

MISE EN OEUVRE

- ❖ Créer un climat de confiance et de bon voisinage avec les pays limitrophes
- ❖ Mettre la diplomatie au service du développement du Sénégal
- ❖ Renforcer la diplomatie économique et d'indépendance
- ❖ Renforcer l'influence du Sénégal sur la scène internationale et promouvoir les Sénégalais dans les organisations internationales.

Diaspora

Action Prioritaires :

- ❖ Digitalisation des procédures administratives pour les Sénégalais de l'extérieur
- ❖ Instaurer un guichet unique pour la diaspora sur l'accès au foncier
- ❖ Créer un système d'automatisation des dossiers administratifs et de digitalisation intégrale du système administratif
- ❖ Rallonger la durée du passeport de 5 à 10 ans

Mise en œuvre

- ❖ Restructurer et renforcer FAISE
- ❖ Instaurer un guichet unique pour la diaspora sur les opportunités d'affaires et mettre en place d'un programme de retour volontaire
- ❖ Mettre en place des mécanismes faciles de délivrance des papiers administratifs aux sénégalais de l'extérieur

Suret  et s curit 

Actions prioritaires

- ❖ Consolider les acquis militaires et strat giques du S n gal
- ❖ Renforcer la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes
- ❖ Renforcer la s curit  des biens et des personnes en investissant dans la technologie de pointe

Mise en  uvre

- ❖ Se doter d'outils technologique de derni re g n ration
- ❖ Renforcer la surveillance des fronti res
- ❖ D velopper des m canismes d'alerte et de veille